

Comité Technique Local du 24/01/2012

Ce CTL avait pour ordre du jour la situation des emplois dans le département. Après le boycott de la première convocation, la section FO DGFIP tenait à faire acter clairement son opposition à toute suppression d'emplois. C'est pourquoi, devant une délégation massive d'agents et après lecture de la déclaration ci-dessous, elle a demandé à passer directement au vote. Il était hors de question, pour FO, de discuter du détail des suppressions-transformations d'emplois.

Déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Vous nous réunissez aujourd'hui pour que nous donnions, à nouveau, un avis sur des suppressions d'emplois.

Au plan national, 2441 emplois seront supprimés en 2012 : 292 A, 809 B, 1340 C.

Au plan local, 5 nouvelles suppressions nettes viennent s'ajouter aux 85 emplois supprimés depuis 2000 : 2 B pour la filière Fiscale et 3 C pour la filière Gestion Publique.

*Une nouvelle méthode unifiée d'allocation des emplois a été élaborée : la méthode d'allocation générale des emplois du réseau des finances publiques, **MAGERFIP**. Les suppressions d'emplois sont justifiées, pour partie, par des " **gains de productivité** " et pour partie, par une **contribution proportionnelle** pour atteindre le nombre de suppressions d'emplois prévues par le Parlement.*

*La nouvelle méthode s'annonce fondée sur " **une logique d'équité et de solidarité** " ?!*

De qui se moque-t-on ?

*Nous constatons ainsi qu'1 emploi de catégorie B est retiré à la Fiscalité Immobilière, au titre « **des gains de la réforme de l'ISF** », et 1 emploi de catégorie C à la Trésorerie du PUY- VILLE, au titre de la « **dématérialisation des paiements du secteur public local** », sans même que la charge de travail des services n'ait été réellement mesurée !*

De surcroît, les tours de passe- passe ne peuvent masquer le fait que le plan prétendu de qualification ministérielle aboutit à la suppression bien réelle de 10 emplois de catégorie C, privant ainsi les services des moyens humains dont ils ont toujours besoin, contrairement aux assertions directionnelles.

Le résultat est depuis longtemps connu : le travail des personnels de catégorie C n'a pas disparu, il est pris en charge, en plus du leur, par les personnels des catégories B et de catégorie A. Dans les trésoreries, la catégorie A rencontre de plus en plus de difficultés pour exercer sa mission de conseil. Parler, dans ces conditions, d'offre de service aux collectivités est aujourd'hui une supercherie qui ne trompe plus les élus locaux.

Pour Force Ouvrière, les procédures changent, mais les méthodes sont les mêmes et la RGPP continue, la suppression systématique des emplois se poursuit, la remise en cause du Service Public s'approfondit.

15 667 suppressions d'emplois dans notre direction en 7 ans !

Les services sont exsangues !

Assez de coupes sombres « équitables et solidaires » !

Force Ouvrière Finances Publiques 43 a attiré votre attention à maintes reprises sur la situation critique des services créée par les vagues de suppressions d'emplois successives.

L'année 2011 qui vient de s'achever a vu s'aggraver les conditions de travail de tous les personnels, sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, de l'accroissement très important de la fréquentation de nos guichets par une population de plus en plus démunie socialement, et d'applicatifs informatiques peu performants.

Le basculement dans la précipitation, sans préparation suffisante, de la comptabilité de l'Etat dans CHORUS au 1^{er} janvier 2012, alors que ce progiciel est extrêmement complexe, lourd et d'une fiabilité contestée dans l'exécution et le paiement des dépenses de l'Etat, vient rajouter à l'état de dislocation qui pèse dans les services.

Vous le savez, les personnels sont au bord de la rupture, dans un état d'épuisement tel qu'ils ne peuvent plus assurer le service public qu'un citoyen est en droit d'attendre de la République !

Le travail des agents n'est pas en cause. Il s'agit bien d'un manque de moyens humains. En l'absence d'un renforcement des effectifs, l'administration officialise son acceptation que le service public ne soit plus rendu.

Ce sont les agents qui supportent la situation !

Vous savez pertinemment qu'un nombre croissant de nos collègues s'effondre nerveusement.

Et on parle d'amélioration des conditions de vie au travail, de prévention de risques psychosociaux...

Monsieur le Président,

La situation est insupportable et intolérable pour tous les collègues. Ce sont 90 emplois qui manquent cruellement aux deux filières pour assurer correctement leurs missions! Ce sont 90 jeunes qui, de ce fait, se sont vus interdire la possibilité d'accéder à un emploi dans notre administration !

N'a-t-on pas là pas la manifestation d'une volonté délibérée d'asphyxier la DGFIP ?

Les élus Force Ouvrière DGFIP 43 voteront bien évidemment contre les 5 suppressions annoncées, pour le maintien des emplois existants et notamment les 10 emplois de catégorie C.

Force Ouvrière DGFIP 43 exige :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la restitution des 90 emplois supprimés depuis 2000, condition minimale pour permettre au personnel de réaliser toutes les missions confiées à nos services dans des conditions décentes ;

- l'arrêt des réorganisations, redéploiements et restructurations des services.

Monsieur le Président,

Persister dans ce que vous nous proposez, c'est prendre la responsabilité d'un conflit inévitable.

Nous rendrons compte de vos réponses, auprès des adhérents, auprès des agents. Nous entendons, pas à pas, comme c'est la tâche d'un syndicat, défendre leurs revendications et le Service Public Républicain.

Nous sommes et nous restons un syndicat indépendant. Avec notre confédération, nous disons " ni austérité de droite ni de gauche, ni austérité syndicale, la dette n'est pas celle des salariés ".

**CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS
TOUS EN GREVE LE 2 FEVRIER**